

SALARIÉS À « BAS SALAIRE » ET TRAVAILLEURS PAUVRES : UNE COMPARAISON FRANCE - ÉTATS-UNIS

Par de nombreuses caractéristiques, les salariés à « bas salaire » français et américains apparaissent proches : plus souvent qu'en moyenne des femmes, des jeunes ou des personnes de faible niveau de qualification, ils occupent aussi plus souvent des emplois à temps partiel dans les deux pays. Les « bas salaires » touchent toutefois une proportion plus forte des salariés aux États-Unis : près de 30 % en 1997, soit environ le double du taux mesuré en France la même année. Cependant, si les « bas salaires » sont plus répandus aux États-Unis, leur incidence est relativement stable depuis le début des années quatre-vingt, alors qu'elle a notablement progressé en France. Lorsque l'on considère les niveaux de vie, il apparaît, que dans les deux pays, la probabilité de vivre dans un ménage à bas revenu ou pauvre est plus élevée parmi les salariés à « bas salaire » qu'en moyenne. Parmi les travailleurs pauvres, la part des salariés à « bas salaire » est bien plus forte aux États-Unis qu'en France. Elle est par contre restée stable outre Atlantique alors qu'elle a pratiquement doublé en France. Enfin, le risque de pauvreté des salariés semble lié dans les deux pays à la durée d'emploi et au temps de travail, mais cet effet apparaît plus sensible en France qu'aux États-Unis.

**Les « bas salaires » :
une plus forte incidence
aux États-Unis, une plus forte
progression en France**

En France, en 1997, environ 15 % des salariés se trouvent dans la zone des « bas salaires » (1) ; aux États-Unis, la proportion de « bas salaires » est près de deux fois plus élevée, de l'ordre de 30 %. Mais contrairement à ce que l'on observe en France, l'incidence des « bas salaires » aux États-Unis est restée, hormis de légères variations conjoncturelles, remarquablement stable depuis le début des années quatre-vingt (graphique 1).

La progression des « bas salaires » en France a résulté principalement de celle des « très bas salaires », ceux inférieurs à la moitié du salaire médian ; aux États-Unis, la part des « très bas salaires », comme celle des « bas salaires » est restée plutôt stable ; en 1997, les « très bas salaires » représentent près de 70 % des « bas salaires » en France, un peu plus qu'aux États-Unis, alors

(1) - Voir encadré méthodologique.

qu'ils n'en représentaient que 44 % en 1983, contre environ 65 % outre Atlantique (graphique 2).

Des caractéristiques individuelles assez proches...

Dans les deux pays, les catégories sur lesquelles se concentrent les « bas salaires » sont assez proches et ont peu changé depuis le début des années quatre-vingt. L'incidence des « bas salaires » est plus forte parmi les femmes, les jeunes et, en général, les personnes de faible niveau de qualification (tableau 1).

Au-delà toutefois de ces similitudes, on peut constater que les écarts de concentration des « bas salaires » sont en général moins prononcés aux États-Unis qu'en France. Ainsi, entre femmes et hommes, par exemple, le rapport des indicateurs de concentration est de 4,2 en France, contre seulement 1,8 aux États-Unis. On observe ce même contraste, avec toutefois une nettement moindre ampleur, entre salariés les moins éduqués et salariés les plus éduqués, et entre salariés jeunes et salariés adultes. Ce décalage provient principalement de la plus grande diffusion des « bas salaires » aux États-Unis, ou en d'autres termes, du fait que chaque salarié subit un risque de « bas salaire » plus élevé qu'il ne l'est en France ; mais il y a aussi un effet du lien, plus fort en France qu'aux États-Unis, entre diffusion des « bas salaires » et travail à temps partiel.

... mais un effet relativement plus accusé du temps partiel en France

Si le temps partiel constitue une caractéristique dominante des emplois à bas salaire dans les deux pays, cette dimension semble jouer de façon moins intense de l'autre côté de l'Atlantique (tableau 2) : ainsi, alors que la proportion globale d'emplois à temps partiel est assez proche en France et aux États-Unis (respec-

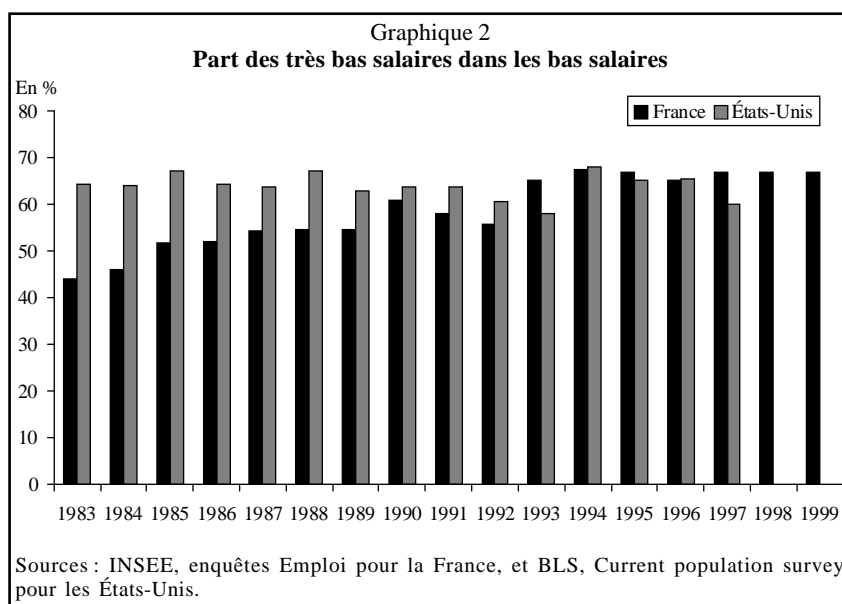
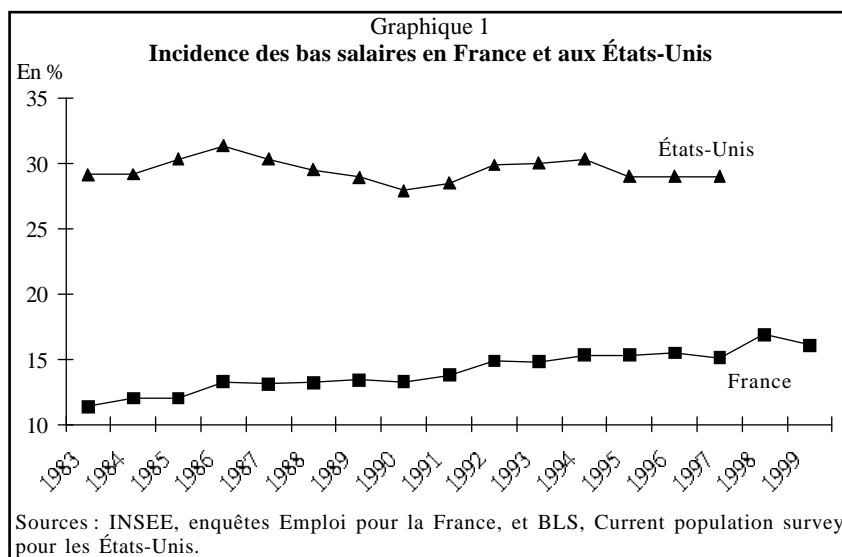


Tableau 1
Indicateurs de concentration(*) des « bas salaires » selon les caractéristiques socio-démographiques

	France	États-Unis
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans (1)	2,5	2,1
De 25 à moins de 35 ans	1,0	0,8
De 35 à moins de 50 ans (2)	0,8	0,7
50 ans ou plus	0,9	1,0
(1)/(2)	3,1	3,0
Sexe		
Femmes (1)	1,7	1,3
Hommes (2)	0,4	0,7
(1)/(2)	4,2	1,8
Niveau d'éducation		
Au plus CEP (1).....	1,6	2,1
Second degré du secondaire	0,9	2,1
Baccalauréat ou plus (2)	0,6	0,8
(1)/(2)	2,7	2,6

(*) - L'indicateur de concentration (ou taux de représentation) est le rapport de l'incidence des « bas salaires » dans une catégorie donnée à l'incidence moyenne. Ici, par exemple par tranche d'âge, il indique qu'en France, il y a 2,5 fois plus de « bas salaires » parmi les salariés de moins de 25 ans que parmi l'ensemble des salariés.

Sources : INSEE, enquête Emploi de mars 1997, et BLS, Current population survey, mars 1997.

Tableau 2
« Bas salaires » et temps partiel

	France			États-Unis		
	Ensemble	Emplois à « bas salaire »		Ensemble	Emplois à « bas salaire »	
	(1) %	(2) %	IC : (2)/(1)	(1) %	(2) %	IC : (2)/(1)
Temps partiel (1) .	17,0	77,5	4,6	15,9	47,3	3,0
Temps complet (2)	83,0	22,5	0,3	84,1	52,7	0,6
Total	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-
(1)/(2)			15,3			5,0

Sources : INSEE, enquête Emploi de mars 1997, et BLS, Current population survey, mars 1997.

Tableau 3
Taux de pauvreté et taux de bas revenu

	France			États-Unis		
	1984	1989	1995	1984	1989	1995
Taux de pauvreté						
Actifs	6,2	5,1	6,5	10,7	10,2	10,4
Inactifs	11,3	10,9	10,0	28,6	30,1	30,9
Ensemble	9,1	8,3	8,4	20,4	20,5	20,9
Taux de bas revenu						
Actifs	14,9	14,2	15,5	17,4	17,6	17,6
Inactifs	28,5	29,0	25,0	39,8	41,5	42,6
Ensemble	22,7	22,7	20,1	29,5	30,0	30,4

Champ : individus.
Lecture : en France, en 1984, 6,2 % des actifs vivaient dans un ménage pauvre et 14,9 % dans un ménage à bas revenu.

Sources : INSEE, enquêtes « Budget de Famille », et BLS, Current population survey.

tivement 17 % et 16 % de l'emploi salarié en mars 1997), plus des trois-quarts des emplois à bas salaire sont des emplois à temps partiel en France, contre à peine la moitié aux États-Unis.

La comparaison de la concentration des « bas salaires » parmi les salariés à temps partiel et parmi ceux à temps complet fait, là encore, apparaître un fort contraste entre les deux pays : quinze fois plus élevé ici, contre cinq fois plus là bas. Cette différence provient, bien sûr, en partie du fait que l'incidence des « bas salaires » est plus importante aux États-Unis, donc que le risque de « bas salaire » touche de façon relativement moins inégale les salariés, qu'ils travaillent à temps complet ou à temps partiel ; mais cette moindre corrélation entre travail à temps partiel et « bas salaires » indique également que, plus qu'en France, les « bas salaires » aux États-Unis sont aussi le reflet de bas taux de salaire.

Similitude des caractéristiques, mais moindres inégalités relatives aux États-Unis parce que le risque de « bas salaire » est plus fort en moyenne, effet des durées de travail contre effet des taux de salaire, progression du phénomène en France, stabilité à un niveau élevé aux États-Unis : comment ces différentes dimensions se répercutent-elles sur les niveaux de vie des actifs dans les deux pays ?

Le fait d'occuper un emploi à bas salaire ne signifie pas nécessairement que les salariés concernés vivent dans un ménage à faible niveau de vie : en effet, d'autres revenus d'activité, des revenus de la propriété, ainsi que des revenus de transfert, peuvent venir compléter les ressources du ménage (2). Pour appréhender le niveau de vie, il faut par ailleurs tenir compte du fait que ces ressources font vivre, selon les ménages, un nombre plus ou moins important de personnes. Enfin, la

position relative des salariés dans la hiérarchie des niveaux de vie d'un pays donné dépend aussi de la situation des autres catégories de la population (actifs non salariés, inactifs). C'est pourquoi il est utile d'examiner, dans un premier temps, comment le risque de faible niveau de vie se distribue, en quelque sorte, entre ces différentes catégories.

Notons que les revenus étant connus par année, il est nécessaire de changer de période de référence par rapport à ce qui précède, où seul le salaire mensuel à la date d'enquête était pris en compte : mesurée sur la base du montant annuel des salaires, la proportion de salariés à bas salaires est plus élevée que mesurée sur la base du montant mensuel, principalement parce qu'une partie des salariés, occupés un mois donné, peut au cours d'une année avoir connu des périodes de chômage (cf. infra, tableau 4).

Une proportion voisine de travailleurs à bas revenus dans les deux pays

Nous avons retenu deux seuils de niveau de vie : un seuil de pauvreté, défini comme la moitié du revenu médian, et un seuil de bas revenu correspondant aux deux tiers de ce même revenu médian (3). Le tableau 3 présente ainsi la proportion d'individus pauvres ou à bas revenu distingués selon leur situation par rapport à l'activité.

En moyenne, le taux de pauvreté était, en 1995, 2,5 fois plus élevé aux États-Unis qu'en France, et cet écart a peu changé depuis 1984. Ce décalage provient pour une large part de la

(2) - Pour la France, il faut utiliser une autre source puisque l'enquête Emploi ne donne d'information que sur les salaires (voir l'encadré méthodologique).

(3) - Il s'agit bien évidemment d'un revenu équivalent médian, c'est-à-dire normé afin de tenir compte des différences dans la taille et la composition des ménages (voir encadré méthodologique).

situation des inactifs, dont le taux de pauvreté est sensiblement plus élevé (environ trois fois plus) que celui des actifs aux États-Unis, alors que cet écart est beaucoup plus faible en France (4). En conséquence, les écarts entre les deux pays sont beaucoup plus faibles en ce qui concerne l'incidence de la pauvreté parmi les seuls actifs : pour cette population, le taux de pauvreté était en 1995 de 10,4 % aux États-Unis, contre 6,5 % en France.

Ces différences se réduisent encore si l'on raisonne non pas par rapport à un seuil de « pauvreté », mais par rapport à un seuil de « bas revenu ». En moyenne, en 1995, un peu plus de 30 % de la population américaine disposait d'un niveau de vie inférieur au seuil de bas revenu, contre 20 % environ en France. Pour les seuls actifs, ces différences s'amenuisent encore plus : le taux de bas revenus était de 17,6 % aux États-Unis et de 15,5 % en France, soit un écart de 2 points seulement. Cela signifie que la proportion d'actifs à bas revenu, qui ne sont pas pauvres, est plus élevée en France qu'aux États-Unis (respectivement 9,0 % et 7,2 %). La proportion d'actifs à bas revenu est donc assez proche dans les deux pays, mais le risque de pauvreté parmi cette population est plus élevé aux États-Unis qu'en France (5).

Les travailleurs pauvres : plus souvent occupés aux États-Unis, plus souvent chômeurs en France

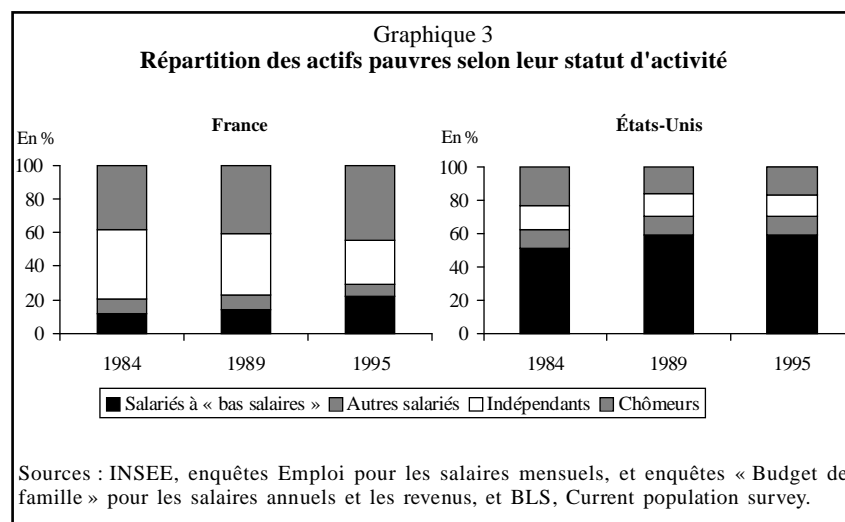
La structure des actifs pauvres est également assez différente dans les deux pays (graphique 3). Une première différence tient à la place qu'occupent, parmi ces actifs pauvres, les travailleurs indépendants. Ces derniers représentent en France une part importante des actifs pauvres, même si cette proportion a fortement diminué entre 1984 et 1995. La seconde différence majeure réside dans le poids des chômeurs, dont la part dans les actifs pau-

Tableau 4
« Bas salaires » et « bas revenus » (*)

	France			États-Unis		
	1984	1989	1995	1984	1989	1995
Incidence des « bas salaires » mesurée à partir des salaires :						
Mensuels	12,0	13,4	15,3	29,2	28,9	29,0
Annuels	13,2	14,7	20,3	31,7	32,2	31,7
Incidence des bas revenus						
Ensemble des salariés.....	8,1	8,5	9,4	14,1	15,6	15,4
Salariés à « bas salaire »	20,1	22,6	26,9	32,2	35,8	36,2
Taux de concentration	2,5	2,7	2,9	2,3	2,3	2,3
Incidence de la pauvreté						
Ensemble des salariés.....	1,7	1,5	2,5	7,9	8,6	8,5
Salariés à « bas salaire »	7,8	6,2	9,4	20,7	22,3	22,6
Taux de concentration	4,6	4,1	3,8	2,6	2,6	2,7

(*) - voir encadré méthodologique.
Champ : Salariés.
Lecture : En France, en 1984, l'incidence des « bas salaires » était de 12 % en considérant les salaires mensuels, 13,2 % en considérant les salaires annuels (cet écart provient du fait que tous les salariés ne travaillent pas de façon continue tout au long de l'année). La même année, 8,1 % de l'ensemble des salariés vivaient dans un ménage à bas revenu, dont 1,7 % dans un ménage pauvre ; parmi les salariés à « bas salaire », ces proportions étaient respectivement de 20,1 % et 7,8 %.

Sources : INSEE, enquêtes Emploi pour les salaires mensuels, et enquêtes « Budget de famille » pour les salaires annuels et les revenus, et BLS, Current population survey.



vres est beaucoup plus faible aux États-Unis qu'en France (respectivement 16,9 % et 44,2 % en 1995).

Parmi les actifs, le risque de pauvreté concerne davantage des chômeurs en France qu'aux États-Unis et cet écart a eu tendance à se creuser entre 1984 et 1995, la proportion d'actifs pauvres qui sont chômeurs ayant diminué aux États-Unis tandis qu'elle a augmenté en France. Réciproquement, les salariés à bas salaire représentent une proportion sensiblement plus élevée des actifs pauvres aux États-Unis

qu'en France. Dans l'ensemble formé par les salariés et les chômeurs pauvres, la proportion de personnes occupant un emploi

(4) - En ce qui concerne les inactifs, l'écart observé entre la France et les États-Unis tient, en partie, aux différences, existant dans les systèmes de retraite, lesquels réduisent sensiblement plus les inégalités et la pauvreté dans notre pays qu'aux États-Unis. Cependant, ces différences n'expliquent pas tout. Dans la mesure, en effet, où nous raisonnons ici sur des individus, les inactifs comprennent aussi les enfants ainsi que les conjoints inactifs.

(5) - Environ 60 % des actifs à bas revenus sont pauvres aux États-Unis, contre 40 % environ en France.

salarié est deux fois plus élevée aux États-Unis qu'en France (respectivement 80 % et 40 % en 1995). Le constat est proche si l'on retient le seuil de bas revenu plutôt que le seuil de pauvreté : dans ce cas, la part des salariés est plus élevée dans les deux pays, la différence de structure étant toutefois plus marquée pour la France que pour les États-Unis (6).

Une probabilité croissante de bas niveau de vie pour les salariés à « bas salaire »

En France comme aux États-Unis, la proportion de salariés à bas salaire est plus élevée que celle des salariés pauvres ou à bas revenu (tableau 4) ; tous les salariés à bas salaire ne vivent donc

pas dans des ménages à bas niveau de vie. En 1995, la proportion de salariés à bas salaire vivant dans un ménage à bas revenu était de 26,9 % en France et de 36,2 % aux États-Unis, ces chiffres étant respectivement de 9,4 % et 22,6 % en ce qui concerne la probabilité de vivre dans un ménage pauvre.

Cependant, le risque pour les salariés à bas salaire de se trouver dans un ménage pauvre ou à bas revenu a augmenté dans les deux pays entre 1984 et 1995 (voir également l'encadré 1). Cette tendance est toutefois plus prononcée en ce qui concerne le risque de bas revenu que le risque de pauvreté.

Dans les deux pays, la probabilité de vivre dans un ménage pauvre ou à bas revenu apparaît

plus élevée parmi les salariés à bas salaire que parmi l'ensemble des salariés, et cet écart est plus important en France qu'aux États-Unis. En d'autres termes, le risque pour un salarié de vivre dans un ménage à faible niveau de vie est globalement plus élevé aux États-Unis qu'en France, mais il se concentre davantage dans notre pays sur les salariés à bas salaire.

(6) - Par rapport à la composition des actifs pauvres (cf. graphique 3), la part des chômeurs est sensiblement plus faible parmi les actifs à bas revenu (en 1995, 34,7 % en France et 13,3 % aux États-Unis), celle des salariés, en particulier ceux n'étant pas à « bas salaire » est sensiblement plus élevée (respectivement 20 % et 19 %).

Encadré 1

POLARISATION ?

Pour élargir la perspective, on peut examiner comment se combinent classement dans l'échelle des salaires et classement dans l'échelle des revenus des premier et dernier quintiles (1) de la distribution des salaires. Dans les deux pays, on constate entre 1984 et 1995, que la probabilité pour les salariés les moins bien payés (respectivement les mieux payés) de faire partie des salariés aux plus faibles revenus (respectivement aux revenus les plus élevés) s'est accrue au cours de la période étudiée.

Sous cette polarisation tendancielle apparaissent des mouvements plus contrastés tant entre les pays que, au sein de chaque pays, entre les évolutions des probabilités associées aux premier et dernier quintiles : ainsi en France, l'essentiel de la hausse concernant le premier quintile (augmentation de la probabilité de vivre dans un ménage à bas revenu pour les salariés à « bas salaire ») s'est produit entre 1989 et 1995, tandis que l'essentiel de la hausse concernant le dernier quintile (augmentation de la probabilité de vivre dans un ménage à haut revenu pour les salariés à haut salaire) s'était produit entre 1984 et 1989. Les évolutions ont par ailleurs été plus prononcées du côté du premier quintile que dans le haut de l'échelle des salaires et des revenus. On observe presque exactement l'inverse aux États-Unis : l'évolution est plus prononcée au niveau du dernier quintile ; par ailleurs, la plus grande part des variations s'est produite entre 1984 et 1989 dans le premier quintile, et après 1989 dans le dernier.

Ces évolutions résultent de plusieurs facteurs dont les effets sont complexes. Tout d'abord, mécaniquement, les écarts dans les taux de variation des seuils des quintiles de salaires et de revenus peuvent modifier, « toutes choses égales par ailleurs », la correspondance entre classe de salaire et classe de revenu (par exemple, si le seuil du quintile de salaire augmente moins vite que le seuil du premier quintile de revenu). Mais cet effet mécanique peut être amplifié ou atténué du fait que les salaires ne constituent qu'une partie des revenus, les parts des autres composantes étant, en moyenne, différentes dans le haut et dans le bas de la distribution : plus forte proportion de revenus de transfert « en bas », plus forte proportion de revenus de la propriété « en haut » ; les évolutions de ces deux composantes jouent donc différemment sur les revenus des salariés selon leur position dans la hiérarchie des salaires. Dans les deux pays, certaines mesures de politique sociale (RMI en France), ou fiscale (EITC aux États-Unis) ont pu

contribuer à modifier les positions relatives des salariés à « bas salaire » dans l'échelle des revenus ; du côté des hauts salaires et des hauts revenus, la progression quasi-constante depuis le début des années 90 du rendement des placements financiers n'a sans doute pas été sans effet (notamment aux États-Unis où les cadres sont plus souvent actionnaires de leur entreprise qu'en France, par le biais des stock-options). En dernier lieu, les décalages entre pays reflètent également les écarts dans les évolutions conjoncturelles. L'impact de ces différents facteurs sur la polarisation observée reste à chiffrer.

Probabilité d'identité des quintiles de salaire et de revenu

	France					États-Unis				
	Probabilité (%)			Variation (*)		Probabilité (%)			Variation (*)	
	1984	1989	1995	84-89	89-95	1984	1989	1995	84-89	89-95
Premier quintile										
Bas salaires et bas revenus	16,0	18,0	26,4	+2,0	+8,4	22,3	24,4	23,6	+2,1	-0,8
Dernier quintile										
Hauts salaires et hauts revenus	64,3	67,2	66,7	+2,9	-0,5	65,7	65,3	72,8	-0,4	+7,5

Champ : salariés.

Lecture : en France en 1984, 16 % des salariés appartenant au premier quintile de la distribution des salaires vivaient dans un ménage appartenant au premier quintile de la distribution des revenus.

(*) - en points.

Sources : INSEE, enquêtes « Budget de famille », et BLS, Current population survey.

(1) - 20 % des salariés les moins bien (premier quintile) et les mieux (dernier quintile) payés.

Les salariés pauvres : effets de la régularité de l'emploi et de la durée hebdomadaire de travail

Comme nous l'avons observé, les « bas salaires » semblent correspondre davantage en France à un effet « temps partiel ». Une façon d'approfondir cette question consiste à comparer les durées annuelles d'emploi ainsi que les durées hebdomadaires de travail des salariés à faible niveau de vie dans les deux pays (7). Pour les salariés pauvres ou à bas revenu, les durées annuelles d'emploi sont très proches en France de ce que l'on observe aux États-Unis (graphique 4). En 1995, environ 40 % des salariés pauvres et 60 % des salariés à bas revenus ont été employés toute l'année dans les deux pays. Réciproquement, un peu moins d'un tiers des salariés pauvres ont occupé un emploi pendant moins de six mois, cette proportion étant légèrement inférieure à 20 % pour les salariés à bas revenus.

En fait, la différence majeure entre les deux pays concerne les « autres » salariés : parmi ces derniers, 85 % ont occupé en 1995 un emploi permanent en France, contre 72 % aux États-Unis. Cet écart se reflète au niveau de l'ensemble des salariés, la proportion d'emplois salariés permanents étant nettement plus élevée en France qu'aux États-Unis (tableau 5). En d'autres termes, le fait que les durées d'emploi des salariés pauvres ou à bas revenus se distribuent de façon très comparable dans les deux pays traduit un décalage par rapport aux normes d'emploi de chaque nation qui est plus important en France qu'aux États-Unis. En France, la probabilité pour un salarié pauvre de travailler moins de six mois dans l'année est 4,4 fois plus élevée que la moyenne,

contre un rapport de 2,5 aux États-Unis.

Un décalage analogue s'observe en ce qui concerne les durées hebdomadaires de travail. Parmi l'ensemble des salariés, le pourcentage de ceux dont la durée hebdomadaire du travail est

inférieure à 30 heures est assez voisine dans les deux pays (tableau 5). Cependant, la proportion de salariés pauvres qui ont une durée hebdomadaire usuelle du travail inférieure à 30 heures est de 47,6 % en France, contre 33,7 % aux États-Unis, ces pour-

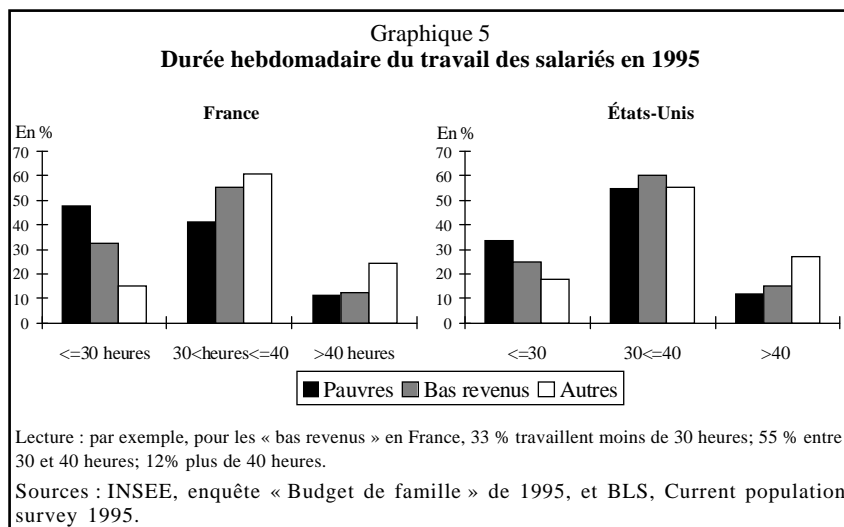
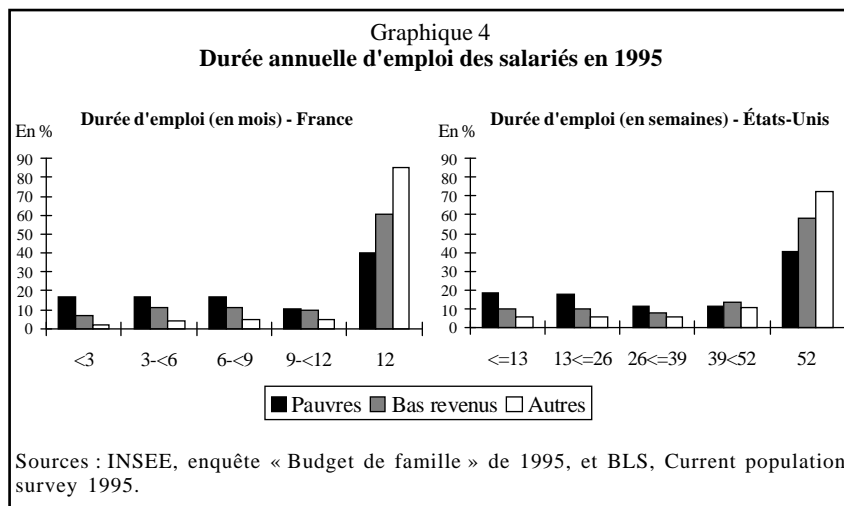


Tableau 5
Répartition des salariés selon la durée d'emploi et la durée hebdomadaire de travail

1995	France	États-Unis
Nombre de mois travaillés dans l'année		
Moins de 3 mois.....	2,8	6,7
De 3 à moins de 6 mois.....	4,8	5,8
De 6 à moins de 9 mois.....	5,5	7,8
De 9 à moins de 12 mois.....	5,4	11,7
Année entière.....	81,6	68,0
Total	100,0	100,0
Durée hebdomadaire		
Jusqu'à 30 heures	17,6	20,0
De plus de 30 heures à 40 heures	59,6	55,7
Plus de 40 heures	22,8	24,3
Total	100,0	100,0

Sources : INSEE, enquête « Budget de famille » de 1995, et BLS, Current population survey 1995.

(7) - La source utilisée pour la France ne permet cet approfondissement que pour 1995.

centages étant respectivement de 32,5 % et de 25,1 % pour les salariés à bas revenus (8) (graphique 5). Les salariés à faible niveau de vie sont donc davantage concernés en France qu'aux États-Unis par de faibles durées d'emploi et de petits horaires hebdomadaires.

Pierre CONCIALDI
(IRES),
Sophie PONTHEUX
(DARES).

(8) - La probabilité pour un salarié pauvre de travailler moins de 30 heures par semaine est 2,7 fois plus élevée que la moyenne en France, contre un rapport de 1,7 aux États-Unis. Pour les salariés à bas revenus, ces probabilités relatives sont respectivement de 1,9 en France et 1,3 aux États-Unis. En revanche, pour les autres salariés - ceux qui ne sont ni pauvres ni à bas revenus - les écarts par rapport à la moyenne sont très comparables dans les deux pays, quelle que soit la classe de durée hebdomadaire du travail.

Encadré 2

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

Le champ étudié est principalement celui des salariés. Mais lorsqu'il est question des « travailleurs », cette appellation désigne les personnes présentes sur le marché du travail, soit effectivement occupées (emplois salariés ou non salariés), soit au chômage. Dans la description de l'emploi salarié, on a adopté un seuil unique pour définir le temps partiel, à 32 heures hebdomadaires pour les deux pays.

L'analyse des salaires porte principalement sur les salaires mensuels pour la France, hebdomadaires pour les États-Unis. Pour les deux pays, on a également utilisé les salaires annuels dans l'analyse du lien entre salaire et niveau de vie. On appelle « bas salaires » les salaires inférieurs aux 2/3 du salaire médian, et « très bas salaires » ceux inférieurs à la moitié du salaire médian. Le seuil des bas revenus et le seuil des très bas revenus (pauvreté) sont définis selon le même principe par rapport à la médiane du « revenu équivalent ». Le calcul d'un « revenu équivalent » permet de tenir compte des différences de taille et de composition des ménages dans l'évaluation des niveaux de vie. Il est calculé sur la base du revenu total (1) d'un ménage, à l'aide de l'échelle d'équivalence « OCDE modifiée ». Cette échelle affecte un poids de 1,0 au premier adulte du ménage, de 0,5 à chaque autre membre âgé de 14 ans ou plus et de 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans. Le niveau de vie étant évalué au niveau des ressources des ménages, les expressions « salariés pauvres » ou « salariés à bas revenu » désignent ceux des salariés qui vivent dans un ménage pauvre ou à bas revenu.

Pour les États-Unis, une source unique, le « Current population survey », publiée par le Bureau of Labor Statistics, permet d'analyser les salaires des individus et de connaître les revenus des ménages auxquels ils appartiennent ; on dispose de cette source pour les années 1983 à 1997. Dans le cas de la France, l'enquête sur l'Emploi, réalisée annuellement par l'INSEE, ne fournit pas d'information sur l'ensemble des revenus ; il a donc été nécessaire d'utiliser une seconde source dans laquelle figurent à la fois les salaires au niveau individuel, et les revenus au niveau des ménages. Les enquêtes « Budget de Famille » réalisées environ tous les cinq ans par l'INSEE, sont moins riches dans la description des situations des individus par rapport à l'emploi, mais fournissent cette information nécessaire pour appréhender les niveaux de vie des ménages. De ce fait, seules trois années sont communes aux deux pays pour l'analyse des revenus sur la période étudiée.

(1) - Le « revenu total » d'un ménage s'entend comme l'ensemble des revenus monétaires nets perçus au cours de l'année de référence de l'enquête par tous les membres qui le composent au moment de l'enquête. Il comprend les revenus du travail, les revenus de la propriété et les revenus de transfert.

Bibliographie

- Baudelot C., Choquet O. (1981), « Du salaire au niveau de vie », *Économie et Statistique*, n°139, INSEE. OCDE, Perspectives de l'emploi, Paris 1996.
- Bluestone B., Harrison B. (1988), « The growth of low-wage employment : 1963-1986 », *American Economic Review*, mai.
- Burtless G. (1993), « The contribution of Employment and Hours Changes to Family income inequality », *American Economic Review*, mai.
- Concialdi P., Ponthieux S. (1997), « Les bas salaires en France : quels changements depuis 15 ans ? » *Premières Synthèses*, MES-DARES n°48-1, .
- Concialdi P., Ponthieux S. (1999), « Les bas salaires en France depuis le début des années 80 et quelques éléments de comparaison avec les États-Unis », *Données sociales*, INSEE.
- Concialdi P., Ponthieux S., « Bas salaires et pauvreté en France et aux États-Unis », *Document d'Études*, MES-DARES, à paraître.
- Gardner J.M., Herz D.E. (1992), « Working and poor in 1990 », *Monthly Labor Review*, BLS, décembre .
- Glaude M., Lhéritier J.L. (1995), « Salaire et taux de chômage local, salaire et carrières incomplètes, salaire et niveau de vie. Trois études statistiques sur données individuelles », in *Salaire minimum et bas salaires*, G. Benhayoun & S. Bazen Eds., L'Harmattan, Paris.
- Hourriez J.M., Legris B. (1997), « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats », *Economie et Statistique*, n°308-309-310, INSEE.
- Mishell L., Bernstein J. & Schmitt J. (1998), *The State of Working America - 1996-1997*, Economic Policy Institute, Washington DC.
- Ryscavage P. (1999), « Income inequality in America : an analysis of trends », *M.E. Sharpe*, N.Y.